

Sommaire

Introduction	1
I. Définition des actifs immobilisés	1
1. Dépenses ayant pour contrepartie l'entrée d'un nouvel élément dans l'actif immobilisé	1
1.1. Définition des actifs immobilisés	1
1.2. Dépenses ayant pour contrepartie l'entrée d'un nouvel élément dans l'actif immobilisé	1
1.3. Conséquences fiscales sur l'entrée de nouveaux éléments à l'actif immobilisé	2
2. Dépenses relatives à des immobilisations existantes	2
2.1. L'approche par composants	3
2.2. Définition des composants	3
2.3. Notion d'élément principal	3
2.4. Notion de durée réelle d'utilisation	4
2.5. Notion de remplacement	5
2.6. La méthode par composants	5
2.7. Modalités d'application pratique	6
2.8. Les dépenses d'entretien et de réparations	6
2.9. Les dépenses engagées sur des immobilisations pour des raisons de sécurité ou d'environnement	7
2.10. Les dépenses d'entretien faisant l'objet de programmes pluriannuels de gros entretien ou de révision	7
3. Charges à répartir et autres dépenses	11
3.1. Charges à répartir	11
3.2. Dépenses constituant des frais d'établissement	11
3.3. Frais d'émission des emprunts	12
3.4. Coûts de démantèlement	12
3.5. Écarts de conversion	13
II. Valorisation des actifs immobilisés	14
1. Immobilisations acquises à titre onéreux	14
1.1. Valorisation	14
1.2. Coût directement engagé pour la mise en état d'utilisation du bien	14
1.3. Période d'incorporation des coûts d'acquisition	15

1.4.	Coûts non attribuables au coût d'acquisition	15
1.5.	Coût des emprunts	16
1.6.	Frais d'acquisition des immobilisations	17
1.7.	Nature des dépenses liées aux frais d'acquisition	18
1.8.	Modalité d'exercice de l'option	18
1.9.	Effets de l'option	18
1.10.	Conséquence de la méthode par composants	19
1.11.	Valorisation initiale	19
1.12.	Valorisation des remplacements	20
2.	Immobilisations acquises selon des modalités particulières	20
2.1.	Acquisitions à titre gratuit	20
2.2.	Acquisitions par voie d'apport	20
2.3.	Acquisitions par voie d'échange	21
3.	Immobilisations créées	21
3.1.	Valorisation des immobilisations créées	21
3.2.	Immobilisations corporelles	21
3.3.	Immobilisations incorporelles	22
4.	Coûts de démantèlement	23
III.	Dépréciation des actifs immobilisés – les amortissements	24
1.	Conséquences des nouvelles normes comptables sur l'amortissement des biens non décomposés	25
1.1.	Minoration de la base amortissable de la valeur résiduelle	26
1.2.	Impact de la dépréciation d'éléments amortissables de l'actif immobilisé	27
1.3.	Autres cas de variation de la base de calcul de l'amortissement en cours d'utilisation de l'immobilisation : les coûts de démantèlement	28
1.4.	Conséquences sur les subventions d'équipement	28
2.	Conséquences sur les durées d'amortissement	28
2.1.	La nouvelle règle comptable	28
2.2.	Le maintien de la durée d'usage servant de référence fiscale	29
2.3.	Cas particulier des amortissements visés par une disposition fiscale expresse prévoyant leur non-déductibilité	30
2.4.	Mesure de simplification en faveur des PME	30
3.	Conséquences sur le mode d'amortissement	31
3.1.	Le principe de l'amortissement linéaire sur le plan comptable	31
3.2.	Précisions sur la date de début d'amortissement	32
4.	Conséquences sur les amortissements fiscaux exceptionnels	32
5.	Amortissement financier	33

6.	L'amortissement des biens décomposés	33
6.1.	Base d'amortissement des biens décomposés	33
6.2.	Conséquences de la décomposition sur la durée d'amortissement de l'immobilisation	33
6.3.	Conséquences de la décomposition sur la durée d'amortissement de la structure	36
7.	Conséquences de la décomposition sur le mode d'amortissement de l'immobilisation	40
7.1.	Conséquences de la décomposition sur l'application du régime d'amortissement dégressif	40
7.2.	Conséquences sur les dispositifs fiscaux spécifiques	41
7.3.	Conséquences sur l'amortissement des installations complexes spécialisées	43
8.	Conséquences de la décomposition des immobilisations sur les autres dispositifs fiscaux	44
8.1.	Impact de la méthode par composants sur le régime des plus-values	44
8.2.	Impact sur les cessions d'immobilisations amortissables acquises par voie d'apport ou dans le cadre d'un groupe intégré fiscalement	45
8.3.	Conséquences sur la réintégration par fraction des plus-values sur immobilisations amortissables dans le cadre du régime des apports et fusions	48
8.4.	Conséquences sur les modalités d'imposition des subventions d'équipement	48
9.	Conséquences des nouvelles règles comptables de dépréciation sur les immobilisations incorporelles	49
9.1.	Les frais de développement et dépenses de conception de logiciels	49
9.2.	Brevets	49
9.3.	Dépenses d'acquisition de logiciels	49
9.4.	Frais d'établissement	50
IV.	Provisions pour dépréciation d'éléments de l'actif immobilisé	51
1.	Les nouvelles règles comptables	51
1.1.	Les conditions de réalisation d'un test de dépréciation	51
1.2.	Des modalités de dépréciation précisées	51
2.	Conséquences fiscales de ces nouvelles règles	52
2.1.	Dépréciation des immobilisations amortissables	52
2.2.	Détermination de la dépréciation	53

V. Stocks et en-cours	54
1. Définition	54
2. Valorisation	55
2.1. Principes d'évaluation	55
2.2. Notion de sous-activité	58
2.3. Quote-part d'amortissement d'immobilisations incorporelles : frais de développement et de conception de logiciels	59
2.4. Méthodes d'évaluation	59
3. Dépréciation	60
3.1. Stocks	60
3.2. Travaux en cours	61
 Appendice - Première application des nouvelles règles comptables relatives aux actifs	 62
1. Régime comptable	62
1.1. Portée du changement de méthode comptable	62
1.2. Changements introduits par les nouvelles règles relatives aux actifs ...	63
2. Régime fiscal	64
2.1. Conséquences fiscales du changement de méthode comptable	64
2.2. Première application de la méthode par composants	66
2.3. Mesure d'étalement des conséquences fiscales de la première application de la méthode par composants	67
2.4. Transfert des charges à répartir dans un compte d'immobilisation	69
2.5. Modifications relatives aux frais de développement	70
 Conclusion	 71